MONTMAGNY INFO'

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION / N°36









édito



Michel ROY
Maire de Montmagny



Magnymontoises, Magnymontois,

Le 25 mars dernier, la Municipalité a adopté, en réunion publique à la Salle des Fêtes, son budget primitif 2010. Ce budget prend en compte les difficultés dues aux effets de la crise financière internationale, mais il conserve notre objectif fort pour Montmagny de maintenir les investissements prévus au programme pluriannuel 2008-2014 sans augmenter la pression fiscale. Ce qui sera le cas cette année.

Comme vous le savez, la Ville finance une partie de ses investissements par l'autofinancement, l'emprunt et la recherche de subventions auprès des collectivités territoriales régionale et départementale.

Le Conseil général, dirigé depuis 2008 par une majorité de gauche, a décidé de modifier la règle du jeu en matière de répartition des subventions accordées aux communes en contractualisant avec elles sur quatre années. La décision a été prise le 15 janvier dernier.

Si l'enveloppe municipale 2010-2014 est supérieure à la moyenne des subventions perçues par la ville entre 2001 et 2007, ce qui est une bonne chose, il n'avait pas été dit que les subventions notifiées en 2008 et 2009 et non encore perçues par la commune, seraient intégrées dans la nouvelle enveloppe. Il en est de même pour notre Contrat régional en cours d'instruction et pour les subventions départementales versées habituellement aux Syndicats Intercommunaux (lycée de Deuil-Montmagny, piscine de Montmorency…).

Autre décision amère : le Conseil général ne versera plus de subventions aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) comme c'est le cas de la CAVAM. À charge, pour les intercommunalités, de prélever 35 % minimum sur les enveloppes des villes.

Pour Montmagny, le compte est rapidement fait. Entre les arriérés et le prélèvement intercommunal, il ne restera rien ou très peu comme subvention du Conseil général pour les nouveaux équipements à venir dans les quatre prochaines années. Cette situation obèrera très certainement les projets communaux à venir : nouvelles classes et bibliothèque aux Lévriers, Chapelle Sainte-Thérèse classée Monument historique, réhabilitation des Centres de loisirs, Centre socioculturel du Barrage, Maison de la Petite Enfance, voirie rue du Bel Air, réhabilitation de la tribune du stade, construction d'une salle d'arts martiaux et de boxe.

Nous allons, bien entendu, réagir à ce nouveau dispositif. Sans polémique politicienne, nous comptons entrer en discussion avec le Conseil général, afin que celui-ci respecte les engagements qu'il a pris antérieurement à sa décision de janvier 2010.

J'aurai l'occasion de revenir vers vous sur ce sujet au cours des cinq réunions de quartier prévues en juin 2010

Michel ROY
Maire de Montmagny.

TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MONTMAGNY

AVRIL 2010 - N° 36

Directeur de la Publication : Michel ROY

Adjointe chargée de la Communication : Myriam PADOVAN

Directeur de la Communication : Dominique PENNEC

Rédaction et photos : Service Communication

Conception et impression : IVC - 01 55 90 58 58

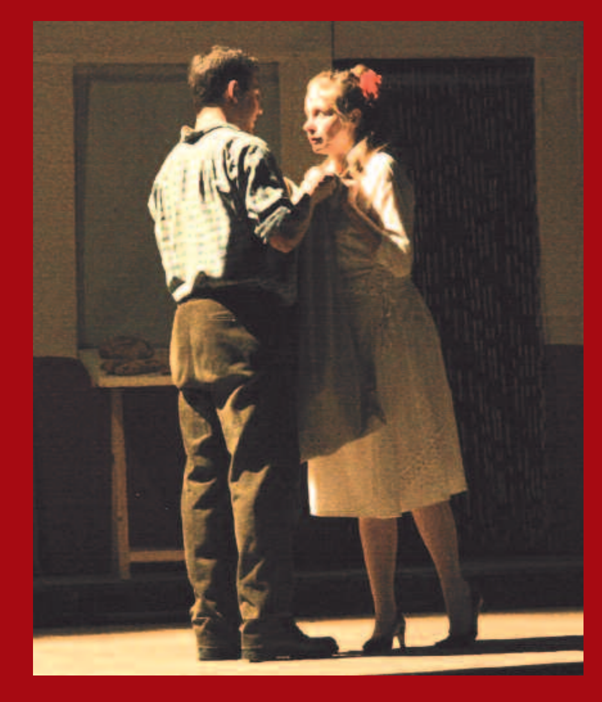
sommaire

Cérémonie des Vœux 2010



Rassemblé dans la Salle des Fêtes comme il est de tradition, le Conseil municipal a adressé ses vœux à la population par l'intermédiaire de Monsieur le Maire. Les élus des villes voisines, les différents partenaires de la commune, les représentants des institutions, les responsables des associations, les entrepreneurs locaux et partenaires de la ville ont, entre autres, tenu à marquer cette cérémonie de leur présence. C'est donc devant une assemblée nombreuse et attentive que Michel ROY a dressé le bilan de son équipe durant l'année écoulée et tracé les perspectives magnymontoises pour les périodes à venir.

Théâtre : un boulanger dans le pétrin !



Les effluves de la douce Provence et l'ombre de Pagnol ont envahi pour un temps la Salle des Fêtes grâce aux talents multiples d'une troupe théâtrale venue d'Eaubonne.

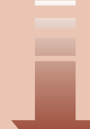
Eaubonne n'est pas en Provence et pourtant ! Le « Groupe Théâtre Amitié d'Eaubonne » était presque au complet, le dimanche 7 février dernier, pour interpréter la célèbre pièce de Marcel PAGNOL, *La femme du boulanger*.

À la fois fable universelle et fresque d'une époque, cette histoire de boulanger trompé offre aussi une belle galerie de portraits, pittoresques et hauts en couleurs. Le public a unanimement apprécié la qualité de ce spectacle mêlant humour et émotions, servi par une distribution aussi généreuse qu'enthousiaste.

La sympathique troupe d'Eaubonne, qui a fêté ses trente bougies l'année dernière, a déjà promis de revenir avec un nouveau spectacle.

zoom





Culture : succès fou pour le Carnaval 2010

Cette année, la pluie a permis d'épargner le bonhomme carnaval qui n'a pas brûlé, mais rien n'aurait pu entamer le plaisir des petits et des grands.







Le mercredi 17 février dernier, le carnaval magnymontois déambulait dans la joie et la bonne humeur à travers les rues, jusqu'au complexe sportif Charles Grimaud, pour une fête dont le succès marquera longtemps les mémoires. Même si le temps pluvieux n'a pas permis de danser autour du bûcher de « Bonhomme Carnaval », enfants et parents ont largement profité des animations. Les sourires des enfants ont largement récompensé les efforts des services municipaux, des centres de loisirs et du Club du troisième âge qui se sont associés pour leur offrir un bon moment.

Concert « Nuits d'insomnies » : pas seulement pour les insomniaques...

Avec ce premier récital, le pôle culturel PERGAME, inauguré en septembre dernier, a permis au public venu nombreux ce 30 janvier de découvrir la salle de concert.

Le thème de la nuit servait de fil conducteur aux mélodies chantées par Isabelle SACQUET, accompagnée au piano par Madoka HUITRIC et au violon par Renaud GRANDEMANGE. Présenté par le baryton Dominique LONGUET d'une belle voix grave, chaque morceau puisé dans le répertoire romantique du 19e siècle ou dans celui de la première moitié du 20e siècle évoquait un moment de la nuit, ses émotions et ses passions :

« *Le soir qui tombe, le soleil couchant, la nuit, la lune, les étoiles, ont inspiré bien des poètes et bien des musiciens… Qu'elle soit évoquée comme une petite touche délicate, ou qu'elle soit au centre du poème, la nuit est vraiment un moment fort, propice à la créativité… Les textes nous disent ce que ressentaient les poètes pendant leurs nuits d'insomnies et la musique les magnifie. Ces poèmes auraient-ils fait un si beau tour du monde s'ils n'avaient pas été mis en musique ?* »



Cette soirée a permis d'écouter des textes notamment de Charles Baudelaire, Louise de Vilmorin, Eichendorff ou Möricke (poètes allemands) sur des musiques de Duparc, Schumann, Debussy, Richard Strauss ou Gabriel Fauré.

La salle comble a applaudi avec chaleur le talent des quatre artistes qui ont su faire de la nuit « *un doux refuge des songes* ».

Opération « Un fruit pour la récré »

Le « bien manger » constitue une préoccupation majeure de la Municipalité. En proposant dans les restaurants scolaires des repas soigneusement équilibrés, la Ville s'est tout naturellement associée au programme européen « Un fruit pour la récré ».

La consommation de fruits et de légumes est insuffisante, en particulier chez les jeunes. À partir de ce constat qui dépasse les limites nationales, la Communauté Européenne a développé et proposé aux communes un programme de distribution de fruits à l'école. Celui-ci est financé à hauteur de 50 %.

Montmagny s'est associée à cette démarche et proposera à partir du mois de mai prochain, une fois par semaine, un fruit de saison à tous les enfants des écoles maternelles. Celui-ci sera distribué sur le temps scolaire par leurs enseignants.

L'objectif de donner aux enfants de bonnes habitudes alimentaires est ambitieux alors que les moyens restent modestes, mais les élus comptent aussi sur les parents pour retrouver en famille et si nécessaire les bonnes règles de l'équilibre alimentaire.



Solidarité : HAÏTI peut compter sur nous

Le Conseil municipal, au cours de sa séance du 27 janvier dernier, a décidé de débloquer un secours d'urgence au peuple Haïtien si durement touché par le tremblement de terre du 12 janvier dernier.

Cette aide a été versée à la Croix Rouge Française dans le cadre de son programme de soutien aux sinistrés. La générosité des Magnymontois s'est également exercée par la remise de dons dans les urnes placées à cet effet dans les bâtiments publics. Ils ont été nombreux à manifester leur solidarité.

Saison hivernale : un hiver très salé...

L'Ile-de-France a souffert cet hiver marqué par un froid mordant. Montmagny aussi a dû se défendre pour faire face aux quatre épisodes de neige et de glace, afin de préserver la voirie et la sécurité des Magnymontois.

Neige et gelées se sont invitées plusieurs fois cet hiver, au grand dam d'une population qui n'était pas toujours préparée. Ces aléas climatiques ont généré la mobilisation de toute l'équipe de voierie municipale. Six agents, parfois relayés par l'équipe des espaces verts, ont fait front pour assurer jour et nuit la sécurité des automobilistes, des passants et des écoliers. Au total, ce sont plus de 80 tonnes de sel qui auront été réparties sur le territoire communal. Cet exploit presque anonyme méritait pourtant d'être cité.



Le permis de conduire moins cher pour les moins de 26 ans dans le Val d'Oise

Le Conseil général du Val d'Oise a mis en place un dispositif d'aide financière à l'obtention du permis de conduire : 100 à 600 euros sous conditions de ressources.

En complément, les projets autonomes peuvent aussi apporter un coup de pouce.

Partant du constat que le Val d'Oise est un département aux transports en commun très déficitaire, que la voiture reste le moyen de transport indispensable et que le permis de conduire est un facteur d'intégration dans la vie professionnelle, le Conseil général a mis en place un dispositif d'aide financière. Celle-ci s'applique sous certaines conditions de ressources et s'adresse aux jeunes valdoisiens parmi les plus modestes. Par exemple, ceux qui perçoivent un salaire inférieur au SMIC ou dont le quotient familial fiscal des parents est inférieur à 300 euros pourront percevoir jusqu'à 600 euros pour un permis dont la facture peut avoisiner les 1 500 euros.

En complément, la Municipalité qui, depuis plusieurs années déjà encourage les jeunes Magnymontois à développer des projets personnels, peut également apporter son soutien en contrepartie d'une semaine de travail d'intérêt général au sein de la collectivité. Cette aide, qui peut atteindre 250 euros, peut servir à financer le permis de conduire, mais aussi un voyage ou une formation.

Pour en savoir plus sur ces deux dispositifs, vous pouvez vous adresser :

• Pour l'aide au permis de conduire, au Conseil général du Val d'Oise :

- au n° vert : 0 800 88 10 14,
- par courriel : permisdeconduire@valdoise.fr
- sur le site : www.valdoise.fr

• Pour les projets autonomes, au Centre social Jean-François Villemant : 01 39 83 56 33.

Le Revenu de Solidarité Active

Le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) est destiné à assurer un minimum vital à ceux qui n'ont pas ou peu de revenus. Voici ce qu'il faut savoir sur les conditions d'attribution et le mode de calcul de cette prestation.

Après des mois d'expérimentation dans certains départements, le R.S.A. est entré en application le 1er juin 2009 dans l'ensemble de la France métropolitaine. Il remplace définitivement le Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.), l'Allocation de Parent Isolé (A.P.I.) et les dispositifs d'aide au retour à l'emploi.

Qui en bénéficie ?
Sont concernées les personnes :
- de plus de 25 ans (ou moins si elles assument la charge d'un ou de plusieurs enfants nés ou à naître) ;
- résidant en France de manière stable et effective et dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond (qui dépend de la composition du foyer).

À quoi sert le R.S.A. ?
• À compléter les revenus du travail pour ceux dont le salaire est limité, même s'ils ne bénéficient d'aucune prestation.
• À encourager l'activité professionnelle en assurant un complément de revenus qui permet de gagner plus que les prestations seules.
• À lutter contre l'exclusion en ayant un interlocuteur unique qui suit l'ensemble du dossier du bénéficiaire.
• À simplifier les minima sociaux en ne recevant qu'une seule aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si la situation ne change pas.

Quel est son montant ?
Le R.S.A. n'a pas de montant fixe. Adapté à la situation de chacun, il varie selon les ressources et la composition du foyer du demandeur. Au moment de l'ouverture du droit à l'aide, c'est la somme des revenus (revenus d'activité et autres ressources) des trois derniers mois de l'ensemble des membres du foyer qui est prise en compte.

Le mode de calcul du R.S.A. est établi selon :

- Les revenus d'activité du foyer : toutes les rémunérations tirées d'une activité professionnelle (salarié ou non) ou de stages de formation, ainsi que les indemnités journalières de l'assurance-maladie.

- Les ressources du foyer : les revenus d'activité du foyer et les autres sources de revenus (à l'exception des aides au logement). Sont donc inclus : les allocations de chômage, la plupart des prestations familiales (allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation aux adultes handicapés, complément familial, allocation parentale d'éducation…), les avantages en nature, les pensions de retraite ou d'invalidité, les pensions alimentaires, les revenus de biens mobiliers ou immobiliers.

- Les aides au logement : dans la formule de calcul du R.S.A, l'aide au logement est évaluée de manière forfaitaire en fonction du nombre de personnes composant le foyer, quelle que soit la somme réellement perçue. Cette évaluation forfaitaire s'applique également à ceux qui ne perçoivent pas d'aide au logement parce qu'ils sont propriétaires ou logés à titre gratuit.

Le R.S.A. décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez vous rendre à votre Caisse d'Allocations Familiales.
Vous pouvez, d'autre part, constituer votre dossier auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune si vous êtes célibataire et sans enfant à charge (renseignements au 01 34 28 69 08), et auprès du Service Social Départemental pour les familles (renseignements au 01 34 05 80 19).

Pour en savoir plus sur le R.S.A. :

www.rsa.gouv.fr ou www.caf.fr ou par téléphone « Allô service public » au 39 39 (du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 18h00).

Bus et tramway : la technologie « Flashcode » au service de l'information des voyageurs en temps réel

La RATP déploie la technologie « Flashcode » sur l'ensemble des points d'arrêt de ses réseaux de bus et de tramway, à Paris et en Ile-de-France. La RATP est le premier transporteur à généraliser cette nouvelle technologie pour une application en lien direct avec son offre de transport.

Le « Flashcode » permet aux voyageurs de disposer, gratuitement et en temps réel, des horaires de passage des deux prochains bus ou tramways, directement sur un téléphone portable. Chaque « Flashcode » est unique et correspond à une ligne de bus ou de tramway à un point d'arrêt donné. Positionné sur chaque plan de ligne, il peut être lu et décodé par tous les téléphones mobiles techniquement compatibles.

Avec plus de 20 000 « Flashcodes » déployés sur 11 000 points d'arrêt, c'est désormais la totalité du réseau de surface Paris/Ile-de-France de la RATP (abri-bus et potelets inclus) qui dispose d'une information voyageurs en temps réel, soit 350 lignes de bus et 3 lignes de tramway. Cela comprenant également tous les points d'arrêt déplacés pour raison de travaux.

Pour une meilleure anticipation de son déplacement, la page obtenue grâce au « Flashcode » peut être mémorisée dans les favoris du téléphone, donnant ainsi la possibilité au voyageur équipé de re-consulter de n'importe où et à n'importe quel moment les horaires de son prochain bus ou tramway.

L'information aux voyageurs est l'un des chantiers prioritaires inscrit au plan d'entreprise 2008-2012 de la RATP. Il vise à « déployer une information voyageurs multimodale dans tous les réseaux ». Avec la généralisation du dispositif, la RATP entend répondre à cet objectif tout en démontrant sa capacité à utiliser tout le potentiel des nouvelles technologies pour innover dans le domaine du service.



Conditions d'utilisation et mode d'emploi :
Pour pouvoir utiliser les « Flahcodes » et bénéficier de ce nouveau service d'information en temps réel, les voyageurs doivent disposer d'un forfait Internet mobile et posséder un téléphone portable compatible au téléchargement de l'application permettant de lire les « Flashcodes ».
Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ratp.fr.

Pour voir le reportage RATP consacré à la technologie « Flashcode » :
http://www.dailymotion.com/video/xbvbxy_la-ratp-deploie-la-technologie-flas_news

Association intercommunale pour le don du sang bénévole

Cantons d'Enghien-les-Bains, Montmorency, Saint-Gratien et Soisy-sous-Montmorency
5 avenue de la République - 95410 GROSLAY

L'Établissement Français du Sang et l'Amicale remercient vivement les Magnymontois pour leur participation à la dernière collecte. Celle-ci a eu lieu le 13 janvier 2010 et 60 personnes ont contribué aux 1 700 dons de sang nécessaires, chaque jour, en Ile-de-France.

Vous pouvez donner votre sang :
Si vous avez entre 18 et 70 ans.
Si votre dernier don date de plus de 8 semaines.

Si vous êtes concerné(e) par un des points suivants, nous vous demandons de bien vouloir différer votre don :
- Voyage ou séjour depuis moins de 4 ans dans une zone où sévit le **paludisme**.
- **Accouchement** depuis moins de 6 mois.
- **Prise d'antibiotiques** au cours des 8 derniers jours.
- **Détartrage** et autres soins dentaires au cours des 3 derniers jours.
- **Piercing ou tatouage** depuis moins de 4 mois.
- **Nouveau partenaire** sexuel au cours des 4 derniers mois sans usage de préservatif.

Par précaution, vous ne pouvez pas offrir votre sang si vous :
- avez été **transfusé** ;
- avez séjourné entre 1980 et 1996, plus d'un an cumulé, dans les **Iles Britanniques** ;
- avez utilisé, dans le passé, de la drogue par voie intra-veineuse ou nasale.

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun avant le don. Il vous sera demandé à l'accueil une pièce d'identité si vous êtes un nouveau donneur. Le prélèvement de sang s'effectue avec un matériel stérile à usage unique.

Pour connaître les prochaines collectes sur la région, vous pouvez vous rendre sur le site de l'amicale :
http://dondusangdeuil.free.fr

Pour en savoir plus sur le don de sang, le site Internet de l'EFS :
www.dondusang.net



Programmation culturelle

Dessinez pour les enfants de Montmagny !

Puisez dans votre imagination et dessinez ce que vous inspire le 17e siècle. Les dessins réalisés par vos soins seront ensuite reproduits pour les enfants des écoles, afin qu'ils les colorient et découvrent à travers vos œuvres cette époque fascinante.
À vos crayons !

GRAND SPECTACLE VIVANT : « Croquants, épées et galants » Une histoire d'amour et d'aventure sous Louis XIII

La Municipalité organise un spectacle « de cape et d'épée » **le dimanche 30 mai à 16h00**.
Cette fresque épique, mise en scène par la Compagnie CHEVAL SPECTACLE avec la participation de la troupe AUTOUR DE LEONARDO, fera revivre le flamboyant 17e siècle à travers des cascades équestres, des danses paysannes, des combats à l'épée, des croquants révoltés…





De nombreuses animations se dérouleront dès 11h00 : initiation à l'escrime, découverte des animaux de la ferme pour les petits, présence d'un carrosse sur place… Les dessins coloriés par les élèves magnymontois seront également exposés à cette occasion.

Pour tout renseignement, contactez le Service Culturel au 01 34 28 69 45.

PASSIONS CRÉATIONS

Vendredi 2 (de 16h00 à 21h00)
et samedi 3 juillet 2010 (de 10h00 à 19h00)
Quartier des Sablons, mail Marie Curie, près d'Intermarché.

Grande manifestation culturelle :

- Les peintres s'installent autour de la fontaine.
- Les artisans d'art exposent.
- Les comédiens montent sur les planches.
- Spectacles de danse.
- Concert de jazz.
- Initiation aux arts plastiques : ateliers pour enfants et adultes.

Buvette sur place.



La Municipalité propose cette manifestation culturelle à tous les amateurs d'art, à ceux qui désirent montrer leur talent ou partager leur savoir-faire. Peintres, musiciens, danseurs, comédiens, amateurs de loisirs créatifs, ce salon est le vôtre, que vous en soyez acteur ou spectateur !

Pour participer à cet événement estival en tant qu'acteur, veuillez contacter le Service Culturel au : 01 34 28 69 45 ou 01 34 28 68 86.

La CAVAM vous invite à la 3e édition de son Salon Musique et Danse

Les 17, 18 et 19 juin prochains se tiendra, au Parc des Sports de la Butte aux Pères à Montmorency et pour la troisième année consécutive, le Salon Musique et Danse de la CAVAM sur le thème : « Dansez Musiques ! ».

Concerts, spectacle, ateliers… Avec de plus en plus d'événements sur ces trois jours, la CAVAM confirme son engagement à faire de la culture un vecteur déterminant du rayonnement et de l'attractivité de son territoire et de l'épanouissement de ses habitants.

Découvertes et animations, tout un programme : initiation à la musique, présentation de différents instruments par des professionnels, découverte d'instruments originaux construits à partir de matériaux de récupération, confection d'instruments de musique en légumes…
Un atelier de danse rendra hommage à Michael ***JACKSON***.

Les journées des 17 et 18 juin seront réservées aux scolaires.
Le samedi 19 juin sera ouvert au public de 13h00 à 19h30, avec la présentation du concert des écoles de musique de la CAVAM qui aura pour thème les gourmandises musicales.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à salonmusiqueetdanse@agglo-cavam.fr

« Montmagny, terre des arts » : une rétrospective de la carrière de deux artistes magnymontoises



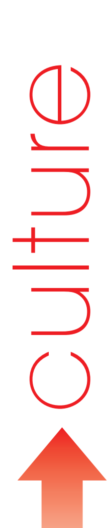
« Les Terres de Montmagny ont profondément inspiré de nombreux artistes. Proches de Paris, avec leur célèbre Butte Pinson, elles ont été immortalisées par de merveilleux peintres. Suzanne VALADON et son fils Maurice UTRILLO sont devenus, à travers leur génie, nos plus grands ambassadeurs. Plus récemment, Henri CUECO et sa femme Marinette avaient trouvé un havre de paix au cœur de la ville pour y exprimer tout leur talent.
C'est dans cette tradition artistique que nous devons promouvoir nos contemporains magnymontois en leur permettant d'exposer pour notre plus grand plaisir. Un peu de terre ou un pinceau, une émotion, les révélations de la vie, de la nature, une dextérité parfaite et l'œuvre est sous vos yeux... ».
C'est sur ces mots de Madame Aline CONSTANTIN, Adjointe chargée de la Culture, que s'est ouverte l'exposition consacrée à deux artistes ayant exercé ou exerçant toujours à Montmagny.
De nombreux curieux ont poussé la porte de la Chapelle du séminaire pour profiter de ces œuvres colorées.

Éléonore FABRA PORTAIL, sculpteur, céramiste et peintre née en Espagne, exerce à la Butte Pinson depuis trente ans, où elle a donné des cours à des amateurs de tous âges. Elle nous a permis d'admirer plusieurs de ses œuvres, notamment des sculptures réalisées en argile, en bronze ou quelquefois en bois reconstitué.

France-Marie LETOURNEUR, peintre née à Port-Navalo, a exercé en tant que professeur de lycée. Elle a exposé ici les œuvres maîtresses de sa vie : *« Un monde en mouvement, dont les rouges et les jaunes paraissent les incendies, dont les noires charpentes sont braises, dont les bleus sont vigoureux et assombris, prêts à écraser les ciels de la première manière... usant de matériaux insolites inclus dans la pâte qui, parfois, n'est plus peinture, mais une alchimie minérale projetée sur un support de bois... »*



Programmation jeune public : « L'empereur et le rossignol »



Pour la seconde édition de la programmation « jeune public » le 7 mars dernier, le Service Culturel a choisi un conte d'Andersen « L'empereur et le rossignol », interprété par la compagnie Les Globes Trottoirs.

Ce nouveau récit a enthousiasmé le jeune public : un empereur apprend toute la valeur de la liberté auprès d'un rossignol. Les petits, mais aussi les parents, ont bien ri face aux déboires du chambellan, gentiment martyrisé par l'empereur et se sont laissé subjuguer par le chant libre et harmonieux du rossignol. Les enfants ont apprécié ce rendez-vous fixé le dernier jour des vacances d'hiver, comme pour conclure sur une note d'optimisme.



Un succès confirmé pour le Service Culturel qui renouvellera certainement l'opération.

Programmation musicale : Carrefour des Accordéons les 25 et 26 juin 2010

La Municipalité a souhaité s'associer à sa jumelle du Québec et son « Carrefour Mondial de l'Accordéon » en créant une manifestation similaire. Cette première édition permettra de fonder les bases d'un événement annuel unique dans le Val d'Oise, destiné à tous les publics et toutes les générations.

L'événement débutera par un Thé Dansant. Il sera animé par Dorothée LHOIR à la Chapelle de l'ancien séminaire, dès le vendredi 25 juin après-midi, de 14h00 à 17h00.
Puis à 20h30, le cloître résonnera des sons de l'accordéon diatonique de deux musiciens aux répertoires très différents mais rassemblés par l'instrument :
- en première partie, Raynald OUELLET du Québec sera accompagné de trois musiciens ;
- la formation « Robert SANTIAGO y su Tipica » nous emmènera pour la seconde partie en Amérique du sud.

La manifestation se poursuivra le samedi 26 juin avec, à partir de 14h00, une scène ouverte aux accordéonistes amateurs venus du Val d'Oise, mais aussi de toute l'Ile-de-France. Des rencontres avec des professionnels de la facture instrumentale et de l'édition musicale seront organisées et les visiteurs pourront également s'initier à l'instrument.



Un second concert sera programmé à 20h30.
Au programme :
- Sylvie PIROLA, professeur à l'École municipale des Musiques, et Vincent CROZAT nous présenteront un programme autour de l'accordéon classique ;
- Mélanie DAHAN, professeur de chant à Montmagny, sera accompagnée par Marc BERTHOMIEUX à l'accordéon et Giovanni MIRABASSI au piano, pour nous faire profiter de l'accordéon dans le jazz.

Pour parfaire l'hommage rendu à cet instrument, une exposition « Accordéons » se tiendra du **26 juin** au **2 juillet** à la salle Bernstein du pôle culturel PERGAME. À travers une collection



originale d'instruments, de photos, d'affiches, de méthodes, etc., elle proposera une découverte sans a priori de l'accordéon et des musiciens qui participèrent à sa légende. Elle posera un regard bienveillant et parfois critique sur cet instrument qui a fait le tour du monde.
Le visiteur pourra suivre sa trace dans les salons parisiens sous le règne de Louis-Philippe, dans les fêtes champêtres, dans les bals musette ou de la République Dominicaine et des festivals acadiens de Louisiane.

De plus amples informations sur cette manifestation peuvent être obtenues auprès de l'École municipale des Musiques : 01 34 28 69 44.

Deux professeurs se sont fait connaître en dehors de leurs activités à l'école :

- Éric TISSIER, professeur de guitare, vient de voir son livre publié par les éditions de l'Harmattan, « Être compositeur, être compositrice en France au 21e siècle ».

- Mélanie DAHAN, professeur de technique vocale variété jazz, a représenté la France au concours international du VINA FESTIVAL au Chili en février 2010 !

Du nouveau pour l'association ATOUT JEUX



Faisant dans la nouveauté, ses membres ont pris rouleaux, peintures et pinceaux pour donner un grand coup de jeunesse à la ludothèque et offrir un cadre accueillant pour jouer.

En effet, la ludothèque a fait peau neuve durant les vacances de Noël. Du sol au plafond, tout a été refait. Désormais, c'est dans une ambiance teintée de blanc, de rouge, d'orange et agrémentée de belles fresques réalisées par l'association « Art'Osons » de Cergy que vous pourrez venir jouer en toute convivialité.

L'autre grande nouveauté de la rentrée est l'ouverture d'un lieu d'accueil enfants-parents ouvert tous les vendredis en période scolaire, de 9h15 à 11h15. Ce projet, réalisé en partenariat avec la CAF, permet à des parents ou grands-parents de venir passer un moment avec leurs enfants de moins de 4 ans de manière libre, gratuite et anonyme. Pour jouer, pour échanger, pour se rencontrer, l'équipe d'animation sera là pour vous accueillir en toute simplicité et profiter des jeux de la ludothèque.



Si vous êtes papa, maman, papy ou mamie d'un enfant de moins de 4 ans, n'hésitez pas à les rejoindre.

Pour tout renseignement : Association « Atout Jeux » au 01 39 34 74 46 ou www.atoutjeux.org
Courriel : guillaume@atoutjeux.org

ART'M : le public au rendez-vous

Le public s'est laissé séduire à trois reprises en ce premier trimestre en répondant à l'invitation du Centre culturel ART'M.

Le samedi 23 janvier, la Compagnie « L'ÉCHANGE » interprétait « LES FARCES CONJUGALES ». Ce spectacle théâtral constituait une adaptation des pièces « Léonie est en avance », « Mais n'te promène donc pas toute nue » et « On purge bébé » de Georges Feydeau, dans une mise en scène originale de Marie-Hélène FÉRY.
Le public a apprécié le spectacle et la Chapelle du séminaire affichait complet pour l'occasion.

Le lendemain, c'est le spectacle haut en couleurs de conte et slam « SOUNDIATA », écrit par TIDIANE, qui fut interprété par son auteur. Il ne lui a pas été difficile, avec son talent reconnu, de ravir les publics de tous âges à partir de 5 ans.

Du 14 au 21 février, « LES ARTS DE L'AFRIQUE CONTEMPORAINE » étaient exposés par l'intermédiaire de dix artistes : peintres, sculpteurs et photographe. Les 18 classes magnymontoises



venues visiter l'exposition ont, en plus, bénéficié d'une animation conduite par l'un des exposants. Une œuvre réalisée par Yao METSOKO dans le cadre de l'année de l'Afrique de l'Ouest en France, « La danse 2010 », a été offerte à la Municipalité de Montmagny. Elle symbolise la danse des peuples et la célébration du cinquantenaire des indépendances des états africains.







vie associative

Solidarité Afrique : l'association ONDES DE BLOCK s'investit

L'association « Ondes de Block », déjà active au sein de la commune à travers les différentes activités socioculturelles qu'elle organise pour les jeunes Magnymontois, développe depuis 2007 des projets solidaires internationaux.

En 2007, l'association Ondes de Block se lance dans le projet « Diack Sao » au Sénégal. Elle connaîtra le succès dans la réalisation de ses objectifs : un chantier terminé et une école en partie rénovée, mais surtout l'enrichissement humain et culturel pour tous les participants.



Au cours de l'année 2009, elle concrétise un nouveau projet de solidarité active débouchant sur la rencontre entre deux partenaires : les membres de l'association et l'équipe pédagogique d'une école primaire malienne, qui s'est déroulée en septembre dernier.

Cette belle initiative a pris forme au cours d'un séjour au Mali. Les membres de l'association avaient pu constater l'état désastreux de l'école publique Madani Traoré située dans le quartier de Hamdallaye, à Bamako. Des salles de classe vétustes, des trous dans les sols et les toitures, des escaliers fissurés, du matériel pédagogique et du mobilier usés et à bout de souffle. L'équipe pédagogique, avec en tête de file le directeur de l'école, a expliqué au groupe que l'établissement n'avait pas connu de rénovation depuis sa création, il y a 51 ans. À ces constats miséreux s'ajoutaient le manque de fournitures considérable, des classes surpeuplées à double flux (pouvant compter jusqu'à 150 enfants !) et des équipements, notamment sportifs, quasiment inexistants.

Il n'en fallait pas plus à Ondes de Block pour mobiliser ses membres une nouvelle fois, monter un projet de coopération internationale et rassembler les moyens nécessaires. À partir de ce moment, le directeur de l'école a été sollicité pour définir ses besoins. Il s'est engagé de son côté à organiser des activités et des visites pour faire découvrir la culture malienne à l'équipe opérationnelle. Comme l'a expliqué le coordinateur du projet « *Il s'agit bien sûr d'améliorer les conditions de travail des enfants de l'école, mais aussi de partager et de découvrir la culture de l'autre* ». *Et de rajouter, « L'association n'a pas la prétention de pouvoir remettre à neuf l'établissement, mais plutôt d'amorcer un travail de rénovation et de partage, d'initier une démarche* ».

Comme ce fut déjà le cas pour le projet « Diack Sao » en 2007 qui s'était déroulé à Dakar au Sénégal, l'équipe, composée de 11 jeunes tous membres de l'association magnymontoise, s'est rendue sur place pour mettre en œuvre un chantier de rénovation de plusieurs salles de classe et apporter des fournitures scolaires et sportives. Ils ont également créé un mini centre de loisirs pour partager des jeux et des activités sportives avec les enfants de l'école. L'ensemble des professeurs, les élèves et le directeur de l'école ont aidé quotidiennement les membres de l'équipe sur le chantier. C'est sans doute là la clé du succès d'un projet solidaire : la participation effective du partenaire local.

Depuis ces deux projets, l'association est toujours restée en contact avec les différents acteurs locaux du Mali et du Sénégal. Elle suit à distance leur évolution. En mars dernier, à l'occasion d'un voyage à Bamako, un des membres de l'équipe-projet s'est rendu sur place pour retrouver les enfants et l'équipe pédagogique de l'école.

Aujourd'hui, l'association continue de développer les activités qu'elle mène au sein de la commune, comme son atelier « danse hip hop » en place depuis 2004, et participe chaque année à différents événements : la fête de quartier « Block Party » durant laquelle elle organise un tournoi de football et de basket, la Fête des voisins… Elle organise régulièrement des concerts pour le Téléthon ou la Fête de la musique. Ces activités diverses n'altèrent pas la réflexion des jeunes membres à un prochain projet solidaire…



TÉMOIGNAGE :
Rencontre à la Mairie avec les élèves de « français langue seconde » du collège Maurice Utrillo

Ils sont originaires de Turquie, d'Haïti, d'Afrique ou d'Europe de l'Est. Leur point commun : l'immersion totale dans la langue française malgré toutes leurs différences et les difficultés multiples.

Le collège Maurice Utrillo accueille un groupe d'élèves bien atypiques. Tous issus de pays et d'origines très différentes, non francophones à leur arrivée, ils sont rassemblés pour se familiariser avec notre langue et assimiler ses règles dans un délai très court. Certains d'entre eux se sont déplacés en Mairie en décembre dernier pour connaître ses modes de fonctionnement. À la suite de leur visite, ils ont réalisé ce témoignage :



« Par une belle matinée de décembre, nous nous sommes rendus à la mairie de Montmagny. Nous avions préparé des questions et nous voulions en savoir plus sur le fonctionnement d'une mairie, les tâches du Maire et le travail du Conseil municipal.
Après avoir visité le Service de l'état civil et consulté les anciens registres de la Mairie, nous nous sommes rendus au Service scolaire où nous étions attendus. Puis nous avons découvert la salle des mariages. Et là, nous avons célébré un mariage ! William était notre maire pour un temps, Guy son adjoint, Titem la future mariée et Dumitru le jeune fiancé ! Nous avons beaucoup aimé ce moment !
Puis nous sommes allés dans la salle du conseil municipal, toujours sous la conduite de William qui portait l'écharpe tricolore, et nous avons posé nos questions au policier, chacun à notre tour. C'était bien de discuter avec lui, car nous connaissons mieux maintenant son travail.
Ensuite, comme Monsieur le Maire ne pouvait pas se libérer, ce sont Melle FARGES, adjointe au Maire et Mme LEGALLAIS directrice du Service scolaire qui ont répondu à toutes nos questions concernant la mairie, le conseil municipal et les projets de la ville…
Enfin, nous avons terminé notre visite avec des petits gâteaux, des chocolats et des jus de fruits ! Et, nous avons même été photographiés !
Merci au personnel de la Mairie de nous avoir si bien reçus… »

scolaire

Les classes transplantées : un atout pour la réussite

Chaque année, la Caisse des Écoles participe aux projets de classes transplantées des écoles. Elle apporte son soutien financier, répondant ainsi à la volonté de favoriser la réussite scolaire des jeunes Magnymontois.

Les séjours s'échelonneront durant tout le printemps (du 29 mars au 17 juin 2010) avec plusieurs destinations à la clé.

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Frères Lumière élémentaire rejoindront Saint-Malo pour découvrir la pêche à pied, le char à voile, le Mont-Saint-Michel et sa baie. De nombreuses occasions seront offertes aux enfants de découvrir notre patrimoine, un nouvel environnement et d'appréhender le programme scolaire de façon concrète et différente.
Ainsi, les apprentissages sont envisagés sous une autre perspective : les mathématiques tiennent leur place dans la préparation du voyage, son coût, sa distance ; le vocabulaire et la lecture sont en relation avec les visites et les activités ; la prise de parole se développe autour de nouveaux échanges ; la géographie devient vivante avec les paysages et l'aménagement du littoral et la science plus encore par l'observation des écosystèmes et la maîtrise de l'eau.

Il en sera de même pour 60 élèves du cycle 3 de l'école Jean-Baptiste Clément, qui ont choisi pour destination la Bretagne du 24 au 29 mai. Ils seront accueillis à Erquy, une petite station balnéaire de charme avec son port de pêche pittoresque, haut lieu de la coquille Saint-Jacques,
55 élèves appartenant aux classes de CP/CE1/CE2 de l'école Jules Ferry prendront, quant à eux, la direction d'Épineau-les-Voves en Bourgogne, du 14 au 17 juin, où ils seront reçus dans une grande maison de la fin du XVIIIe siècle. Ils pourront y découvrir l'équitation, mais aussi les activités de la ferme, la boulangerie, la menuiserie et le cirque. Les objectifs pédagogiques de cette classe transplantée visent également à l'acquisition de compétences : localiser, repérer et s'orienter, appréhender le milieu rural et forestier, développer le vocabulaire, etc.

Il convient de remercier les enseignants, parents volontaires et animateurs qui encadrent les enfants bien au-delà de leur temps de travail. Nous souhaitons aux enfants et leurs accompagnateurs de riches moments et de beaux souvenirs.

Développement durable : En tête-à-tête avec la Terre

Depuis deux ans, la Ville de Montmagny s'est engagée à sensibiliser les élèves au développement durable et à la préservation de notre planète. Une nouvelle initiative verra le jour en mai prochain.

Dans ce cadre, diverses manifestations et ateliers ont déjà été conduits pour le jeune public. À titre d'exemples : les spectacles de fin d'année abordaient prioritairement ces thèmes ; le camion du MOBIL'EAU avec son exposition présentait toute la chaîne du traitement de l'eau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ; des animations en partenariat avec notre prestataire « SCOLAREST » ont exploité le temps du repas pour sensibiliser les demi-pensionnaires au réchauffement climatique et à la disparition progressive de l'ours polaire. En mai, les élèves des écoles élémentaires pourront découvrir avec leurs professeurs la **Modulothèque** et son exposition intitulée « ***En tête-à-tête avec la Terre*** ». Celle-ci s'installera durant une semaine au centre de loisirs Le Cornouiller pour expliquer aux élèves de 7 à 14 ans, de façon interactive et ludique, quelles sont les incidences du climat et du réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, les conséquences de la pollution et le traitement des déchets, etc.

Cette exposition vivement recommandée sera conduite par l'Association Française des Petits Débrouillards et la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris.

L'accueil périscolaire : des lieux de vie avant et après l'école

Les écoles de la ville, maternelles et élémentaires, hébergent sept accueils pré et post scolaires. Ces espaces dédiés aux enfants avant (de 7h15 à 8h30) et après la classe (de 16h30 à 19h00) répondent aux besoins de structures d'accueil destinées à relayer les parents actifs, selon leurs horaires professionnels.

Les accueils pré et post scolaires sont des lieux aménagés pour permettre aux parents qui travaillent de trouver des espaces adaptés de jeux, de détente et de création pour leurs enfants, en fonction de leur âge. Chaque accueil est animé par un responsable et une équipe d'animation. En début d'année, toutes les équipes pédagogiques participent à la rédaction d'un projet de fonctionnement. Les animateurs sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) et répondent à une véritable charte d'activités, validée par le Service périscolaire et agréée par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Ces activités varient entre jeux de société, jeux sportifs ou ateliers manuels. Des moments de diverses initiations sont également programmés.

Les accueils fonctionnent durant les périodes de transition de la maison vers l'école le matin et inversement le soir. Les animateurs prennent en compte le rythme de chaque enfant. À 16h30, un goûter est servi, divers ateliers de jeux et d'activités sont proposés dans un contexte souple et détendu, comme le spécifie le projet éducatif de Montmagny. Les enfants des cours élémentaires ont la possibilité de reprendre leurs leçons avant l'arrivée des parents. Ces temps d'accueil du matin et du soir sont également propices aux relations avec les enseignants. Il est fréquent que les animateurs fassent le lien entre les familles et les instituteurs et transmettent des documents ou des informations relatives au déroulement de la journée. Ils sont présents pour évoquer avec les parents les comportements ou les difficultés que peuvent rencontrer les enfants, car certains les côtoient en d'autres lieux comme c'est le cas pour le temps du repas dans les restaurants scolaires, des ateliers menés par des enseignants, des éducateurs sportifs ou des bénévoles intervenant dans le cadre de la Caisse des Écoles. L'accueil pré et post scolaire est aussi un espace de socialisation favorisant les échanges entre petits et grands issus de différentes classes, dans un espace sécurisé et confortable. Les animateurs sont disponibles pour chaque enfant ainsi que pour les parents.



Ces échanges quotidiens, très appréciés, apportent un réel contact et une présence rassurante pour les enfants accueillis. Beaucoup d'entre eux retrouvent leurs animateurs les mercredis et les jours de vacances dans le centre de loisirs. Tout ceci entretient une continuité relationnelle, facilitant les règles de vie, offrant aux enfants un panel d'activités enrichissantes.

Pour plus de renseignements : Services des Affaires scolaires et périscolaires - 01 34 28 69 01.

Centres de loisirs : des journées bien remplies

Les projets élaborés par les équipes d'animation des centres de loisirs « Les Vergers » et « Le Cornouiller » offrent aux enfants la possibilité de s'épanouir, d'évoluer et de développer leurs aptitudes dans de nombreux domaines d'activités : dessin, peinture, jardinage, pâtisserie, bricolage, visite de musées et d'expositions, sorties au théâtre, intervention de conteuses, découverte et pratique de certains sports, baignade…

Nouveauté :

Parmi les différentes disciplines sportives pratiquées, une initiation au roller, dispensée par des moniteurs diplômés d'État du ROLLER CLUB DE FRANCE, est proposée depuis les vacances d'hiver. Elle se poursuivra durant les vacances de printemps du 19 au 23 avril et chaque mercredi jusqu'à la fin du mois de juin, au Centre de loisirs Le Cornouiller.

Journée du 1er mai 2010 : notre ville à l'honneur !



Twirling Club
Les Galaxies

Cette année, la ville de Montmagny a été choisie pour organiser les Championnats de France de l'Association des Fanfares et Majorettes de France (AFMF) le 1er mai 2010.
Les Galaxies ont relevé ce nouveau défi.

Le 1er mai 2010 sera exceptionnel pour Montmagny qui accueillera les Championnats de France de l'A.F.M.F. Cette grande manifestation devrait accueillir une quarantaine de troupes venant des quatre coins de France, soit environ 1 200 jeunes participants et leurs accompagnateurs.
Ce festival du 1er mai est un haut lieu de la discipline où se rencontrent avec talent et créativité toutes les associations de France. Les concours en équipe des musiciens et des majorettes se déroulent le matin et se prolongent l'après-midi par un défilé gigantesque sur le stade. Les organisateurs du club magnymontois souhaitent que cette journée dédiée au muguet porte bonheur aux Galaxies… Soyez nombreux à venir les supporter et partager un bon moment de convivialité !

T.C.C.M. : et si nous parlions du Tennis club de Montmagny…

Le Tennis Club Charles Grimaud n'est pas à la traîne dans le Val d'Oise et révèle très souvent ses capacités à moissonner les médailles. Répartis dans les équipes du club, les membres d'une famille y contribuent largement.

Le jeune Magnymontois Maxime LAVIOLETTE mérite que son parcours au sein du Tennis club soit présenté. À l'âge de 5 ans, il a été repéré et pris en charge par la ligue de tennis pour un entraînement gratuit durant trois ans. Récemment, il a représenté le club dans l'équipe des 8 ans pour une compétition en Bretagne. Maxime a joué et gagné 4 matchs. Il a montré une grande décontraction. Nous espérons que cette aventure va lui permettre d'accélérer encore sa progression.

Ils ont ramené la coupe des vainqueurs dans leurs bagages !
Cette équipe a participé au Championnat contre les autres ligues de l'Ile-de-France.
Malgré quelques difficultés à s'engager physiquement dans les duels, Maxime a réussi à gagner les 3 matchs auxquels il a participé. Il a accédé, avec deux camarades, à la troisième place du Val d'Oise !

Chez les plus de 35 ans, l'équipe a terminé les rencontres en devenant championne de la Ligue de Tennis du Val d'Oise ! Pour atteindre cette performance, l'équipe était constituée de Nicolas HARREL, Kémo KAMARA, Fred LAVIOLETTE, Franck PICHERY, Patrick CLEMENTE et Éric TAHARD.

C'est le T.T.C.G. de Montmagny qui recevait pour le **Tournoi Open des jeunes des catégories 15/16 ans et 17/18 ans**. À cette occasion, Karl LAVIOLETTE, le grand frère, a ravi la victoire à ses concurrents chez les 15/16 ans. Encore la famille LAVIOLETTE à l'honneur !



Pour tous renseignements complémentaires sur le club, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
tcmontmagny@fft.fr
Visitez aussi le site internet : http://t.c.c.g.free.fr/si_tccg

Des jeunes, des études et du foot

Un projet « études sports » s'adressant aux jeunes scolarisés et repérés dans la section football permet d'améliorer leur niveau tant scolaire que sportif.



C'est pour aider les jeunes à prendre conscience de leur situation, du point de vue des résultats scolaires, que le Centre social a mis au point un projet s'orientant tantôt vers les études, tantôt vers la réussite scolaire. Absentéisme, comportements déviants et violences sont les principaux maux des jeunes à canaliser selon les promoteurs du projet. Pour cela, la Ville de Montmagny a décidé de lancer un stage d'accompagnement scolaire. Sa première phase s'est déroulée durant les vacances d'hiver, s'appuyant le matin sur différents thèmes tels que le comportement, la nutrition, etc., et la pratique de différents sports l'après-midi. « *Ce projet est aussi l'occasion d'aborder de manière implicite le thème de la violence autour et dans les stades* », précisent les responsables du Centre social. « *Bagarres entre joueurs, agressions sur les arbitres, sont des maux que nous tentons d'endiguer. Pour cela, nous allons programmer des actions de sensibilisation et une formation de jeune arbitre* ».

Il est envisagé de mettre en place les activités de façon continue sur l'année scolaire, avec des séances d'évaluation en fin de semaine pour définir la composition de l'équipe qui disputera le match du week-end. Les critères d'évaluation sont connus et acceptés par les jeunes. Ils s'appuient sur les compétences techniques et physiques, l'assiduité et l'investissement dans l'aide aux devoirs, le comportement général au collège et en dehors. « *Les jeunes qui ne s'investissent pas dans le projet seront tenus d'assister aux matchs dans les tribunes* ». Il est évident que ce projet ne peut aboutir qu'à condition d'y associer les parents et l'équipe pédagogique des collèges.

Au cours des stages, hormis le programme sportif de la semaine (futsal, handball, tennis de table), des rencontres traitent différents thèmes. Ainsi, une intervention sur le changement climatique a déjà eu lieu. Une autre sur la fonction d'arbitrage avec le district de football du Val d'Oise, suivie d'une séance pratique d'arbitrage sur le nouveau terrain synthétique de la ville, a retenu l'attention des jeunes. Cette initiative est menée en partenariat avec les services de la Préfecture et le Conseil général du Val d'Oise. Un séjour en fin d'année scolaire est prévu pour récompenser le travail de chacun.



urbanisme

Urbanisme : l'opération de renouvellement dans les starting-blocks

Le centre-ville vit ses derniers jours dans sa configuration actuelle. Bientôt, les Magnymontois pourront voir le paysage du quartier se modifier avec les apports de palissades, les va-et-vient d'engins de chantier et les déconstructions d'immeubles.

C'est la fin d'une époque qui s'annonce, le quartier du centre-ville va entrer dans une ère nouvelle avec l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) qui s'apprête à débuter. Après de multiples rebondissements dans la constitution d'un dossier qui aura duré près de 8 années, l'acharnement de l'équipe municipale à transformer le quartier pourra se mesurer concrètement dans les temps à venir.

Le grand chantier du centre-ville se décompose en deux axes distincts. Le plus spectaculaire se traduit par la déconstruction de certains bâtiments, actuellement vidés de leurs occupants, qui vont modifier très sensiblement l'image du quartier. La seconde phase, moins visible, consiste à restaurer les différentes parties qui ne seront pas démolies et rendre à ses habitants confort et sécurité.

En attendant, la vie va devoir s'organiser autour du chantier et ses multiples contraintes. C'est dans ce cadre que la Municipalité a créé un poste pour faciliter la gestion urbaine et offrir un référent qui pourra assurer l'interface entre les différents acteurs des travaux et les habitants.

Pour répondre aux besoins, la Mairie de Montmagny a donc recruté une Chargée de mission Gestion Urbaine de Proximité. Ses actions se réaliseront en partenariat avec le Groupe Immobilière 3F et seront localisées dans un lieu situé au 2bis rue du Château où elle tiendra ses permanences.

Ce local, véritable espace de concertation et d'information aménagé par la Ville est dénommé « Cœur de Ville ». Il aura pour vocation de répondre aux demandes et interrogations de la population. Selon les cas, il pourra également abriter des expositions sur l'évolution du site, des ateliers créatifs ou diverses initiatives engagées par les résidents.



Crédit photos : A. GRANDJEAN



Qu'est-ce que la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) ?

Elle constitue l'ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement du quartier et une amélioration du service rendu aux habitants. Elle permet d'améliorer la qualité de vie des habitants dans leur quartier durant les différentes phases du projet.

Quelles sont les missions de la Chargée de mission GUP ?

Elle a la mission d'assurer :

- une qualité de service à travers l'information et la participation des habitants ;
- de faire perdurer le projet au-delà de l'ORU ;
- de créer des outils pour accompagner les habitants dans la phase de chantier ;
- de connaître la demande des habitants par rapport à l'organisation du quartier ;
- d'être à l'écoute, d'informer, de sensibiliser ;
- d'évaluer le degré de satisfaction des habitants/locataires ;
- de repérer les dysfonctionnements ;
- d'établir des actions pour améliorer les services dans le quartier et le cadre de vie des habitants.

Vous pourrez la rencontrer au local « Cœur de Ville » à partir du mois d'avril pour :

- lui faire part de vos idées pour améliorer votre vie quotidienne ;
- lui signaler les nuisances de tout ordre comme la saleté, l'entretien des espaces verts, les encombrants, le stationnement des deux roues, un éclairage cassé... ;
- avoir des informations complémentaires concernant le projet.

Contact : Mlle Marie BADJI
• En mairie au 01 34 28 69 40
• Au local « Cœur de Ville » au 01 39 34 72 65

Aménagement urbain : en attendant la Tangentielle - Suppression du PN 23

Plus de 120 Magnymontois ont découvert le projet de la Tangentielle Légère Nord au cours d'une réunion publique à l'espace Suzanne Valadon, le 19 janvier dernier.

C'est un projet d'envergure qui va prochainement être entrepris dans le secteur des Sablons. Le 19 janvier dernier, la Municipalité a organisé une réunion d'information pour présenter les projets dont les incidences bouleverseront la vie du quartier. À ses côtés, divers intervenants représentant la CAVAM, Réseau Ferré de France (RFF) et la SNCF étaient présents pour apporter une réponse aux légitimes inquiétudes des riverains.

En 2014, la ligne de chemin de fer francilienne développée par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, qui longera la ligne de la Grande Ceinture, reliera Épinay-sur-Seine au Bourget. Son itinéraire traversera Montmagny avec une fréquence d'un train toutes les cinq minutes en heure de pointe. Elle reliera ses deux terminus à une vitesse comprise entre 50 km/h et 100 km/h. Si les Magnymontois pourront bénéficier à terme de cette création, ils devront prendre leur mal en patience et s'accommoder de la phase nécessaire de réalisation des travaux.

En effet, le passage à niveau 23 (PN 23) rue Jules Ferry sera supprimé et remplacé par un passage souterrain. Ce grand chantier entraînera une modification du plan de circulation et la mise en place de déviations. La rue Jules Ferry sera complètement fermée à la circulation pendant approximativement un an (vraisemblablement d'octobre 2010 à octobre 2011), selon les informations données par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF).

« Nous mettrons en place un système de transport pour faciliter le déplacement des personnes âgées. Une navette, déjà en service en centre-ville, leur permettra notamment de faire leurs courses au centre commercial des Sablons » a expliqué Monsieur le Maire.

Par la suite, la rue des Sablons sera déviée de 200 mètres pour être raccordée à la rue Jules Ferry et le pont de la route de Saint-Leu remplacé (en 2011). Le projet prévoit également 470m de murs et 170m d'écrans acoustiques pour préserver les espaces bâtis de la commune et atténuer le bruit.

Le projet de la Tangentielle Nord est disponible en téléchargement sur le site Internet de la commune, dans la rubrique « LA VILLE » puis onglet « VILLE ».

Le Syndicat Émeraude vous informe



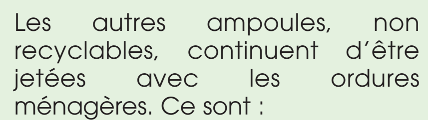
Le Syndicat Émeraude a pour mission de collecter les déchets ménagers encombrants et les emballages triés par les particuliers. Elle gère aussi la déchetterie du Plessis-Bouchard où vous pouvez déposer les déchets spéciaux.

En pleine période de réduction de la consommation d'énergie, la Commission européenne a adopté deux textes définissant des exigences en matière d'efficacité énergétique. Ainsi, les ampoules « classiques » (fonctionnant grâce à un filament de tungstène porté à incandescence), peu économes en énergie, seront remplacées progressivement d'ici à 2012 par des produits plus rentables.

En effet, les « lampes basse consommation » consomment 4 à 5 fois moins d'énergie et durent 6 à 10 fois plus longtemps. Au total, et même si le coût d'une telle lampe est plus élevé à l'achat, son coût global est 3 à 4 fois moins élevé qu'une ampoule à incandescence.

De plus, contrairement aux ampoules classiques, les lampes économiques sont recyclables. Elles comportent un symbole représentant une poubelle barrée, signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Ce sont :
- Les lampes économiques.
- Les lampes économiques « tortillon ».
- Les lampes à LED.
- Les tubes fluorescents.

Si vous en achetez une nouvelle, votre magasin a l'obligation de reprendre votre lampe usagée (principe du « 1 pour 1 »). Vous pouvez également la déposer sur le site du Plessis-Bouchard.


Les autres ampoules, non recyclables, continuent d'être jetées avec les ordures ménagères. Ce sont :
- Les ampoules à incandescence (classiques).
- Les ampoules halogène.
- Les tubes halogène.

Le Syndicat Émeraude assure gratuitement (l'ensemble des opérations est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) la maintenance des bacs de collecte sélective (réparation, remplacement, ajustement du volume…) et la dotation des nouveaux habitants.

Pour en savoir plus sur le Syndicat Émeraude et connaître les horaires d'ouverture du site : www.syndicat-emeraude.com ou 01 34 11 92 92.

ATTENTION

Depuis le 1er mars 2010, le Syndicat Émeraude ne collecte plus les écrans avec les encombrants. Ils doivent obligatoirement être déposés dans une filière appropriée :

- Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé (c'est le principe du « 1 pour 1 »).

- Vous déposez votre appareil à la déchetterie du Plessis-Bouchard.

Devenir animateur socioculturel

Le secteur de l'animation socioculturelle bénéficie depuis quelques années d'un accroissement notable de la demande. Son champ d'activité est vaste : loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes âgées, création d'événements culturels, animation au sein d'associations de développement social, d'insertion ou de collectivités.

Comme leur dénomination l'indique, les animateurs socioculturels se spécialisent dans une discipline et sont habilités à s'adresser à un public défini selon des critères particuliers : sociaux, culturels ou d'âge. Mais au-delà de ces expertises différentes, ils ont tous à cœur de relever des défis : présenter un programme de façon ludique ou créer des liens sociaux, apporter de la connaissance ou diverses formes de loisirs éducatifs. Ce métier requiert une bonne dose d'imagination ainsi qu'une organisation certaine, tandis que la pédagogie et le sens des relations humaines sont primordiaux !

Il existe différents types de diplômes reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les diplômes non professionnels sont destinés aux jeunes ou aux étudiants, passionnés par l'animation, qui veulent en faire une occupation saisonnière ou une première expérience professionnelle. Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA) est l'un des plus connus, ainsi que le BAFD qui permet d'encadrer en qualité de Directeur un centre de vacances ou de loisirs.

Les formations professionnelles dans le secteur social
Il existe différents niveaux de qualification :
- pour devenir animateur professionnel, il faut obtenir le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS),
- les coordonnateurs techniciens ont validé le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS),
- enfin, le Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) donne accès aux fonctions de directeur de structure, de directeur de projet ou de directeur sportif.

Après le Bac, il est possible d'envisager une formation de niveau Bac+2 :

- DUT carrières sociales,
- DEUST des métiers de l'animation,
- Diplôme d'État relatif aux Fonctions d'Animation (DEFA) ; celui-ci permettant notamment de devenir directeur de structures de centres de loisirs.

Après une formation de niveau Bac+2, une licence professionnelle (Bac+3) est également possible.

Si vous souhaitez en savoir plus ou vous orienter vers ce métier, vous pouvez contacter la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise au 01 34 35 33 33.



Sécurité : nouvelle réglementation sur les chiens dangereux

La survenance régulière d'accidents graves, parfois mortels, causés le plus souvent par des chiens dits d'attaque ou de défense, a conduit le ministère de l'Intérieur à compléter et à améliorer le dispositif de prévention et de protection relatif aux chiens dangereux. Tout en maintenant les mesures existantes, la loi du 20 juin 2008 rend notamment obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les propriétaires ou les détenteurs de chiens des catégories 1 et 2.

Une nouvelle loi sur les chiens dangereux complète dorénavant les textes existants. De nombreux accidents dramatiques, survenant régulièrement et ayant fréquemment de jeunes enfants pour victimes, ont prouvé qu'un renforcement de la législation existante était devenu indispensable. Ces éléments ont donc amené le ministère de l'Intérieur à proposer le renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Adoptée par le Parlement, cette loi a été promulguée le 20 juin 2008 et certaines de ses dispositions sont en vigueur depuis la fin de l'année 2009. L'objectif de la loi ne vise pas à stigmatiser telle ou telle race de chiens, mais à responsabiliser les propriétaires détenteurs d'espèces relevant des catégories 1 et 2. Elle permet à ceux-ci de recevoir une formation adaptée pour que le chien soit un compagnon et une protection, et non pas un danger pour autrui comme pour eux-mêmes. Mais ces textes prévoient aussi de sanctionner ceux qui dressent et utilisent ces chiens comme des armes, le plus souvent pour couvrir des activités illégales (trafic de stupéfiants, etc.) ; il est à noter que dans ces cas, les animaux sont généralement issus de provenance douteuse (élevages clandestins, importations non déclarées) et ne remplissent pas les conditions sanitaires indispensables (vaccins, identification).

L'élément le plus novateur de ce texte implique que les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1re ou 2e catégorie doivent désormais être titulaires d'un permis de détention, au lieu de satisfaire comme précédemment à une simple déclaration en mairie. Ce permis obligatoire est remis par le maire de la commune. Seule exception : l'obtention du permis n'est pas requise pour les personnes qui détiennent un chien de ces catégories à titre temporaire, à la demande du propriétaire ou du détenteur habituel du chien.

Un permis de détention obligatoire pour les propriétaires

Pour l'obtenir, outre les pièces habituelles (certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1re catégorie), il faut disposer d'une évaluation comportementale du chien effectuée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale. En fonction des résultats de l'évaluation, le propriétaire devra la renouveler à intervalles réguliers (1, 2 ou 3 ans) en fonction du niveau de dangerosité (de 1 à 4) dans lequel le vétérinaire a classé le chien. Quand le chien est trop jeune pour subir une évaluation comportementale (moins de 8 mois), il est délivré un permis provisoire valable jusqu'à son premier anniversaire.



L'aptitude du maître reconnue à l'issue d'une formation

La possession d'une attestation d'aptitude du maître, à l'issue d'une formation portant sur l'éducation et le comportement canins et sur la prévention des accidents, est obligatoire pour l'obtention du permis de détention de chiens de catégories 1 et 2.

Cette attestation d'aptitude est délivrée par un formateur habilité, agréé par le préfet, après une formation d'une durée de 7 heures. Elle peut se dérouler en présence des chiens des propriétaires ou de chiens de démonstration. Les frais sont à la charge du détenteur du chien.

Le permis de détention prend la forme d'un arrêté municipal qui vise l'ensemble des documents fournis et qui comporte le nom et l'adresse du propriétaire ou du détenteur, l'âge, le sexe, le type, le numéro d'identification et la catégorie du chien. Les références de l'arrêté seront inscrites dans le passeport européen de l'animal.

La loi prévoit que les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1re ou 2e catégorie non titulaires du permis de détention risquent jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie de l'animal.

Le formulaire de demande du permis de détention de chiens des catégories 1 et 2 est disponible aux accueils :

- **de la Mairie (01 34 28 69 00),**
- **de l'espace Suzanne Valadon (01 39 84 39 88),**
- **de la Police municipale (01 34 28 69 93).**

Pour en savoir plus, un dépliant réalisé par les ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur peut être téléchargé sur le site du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr.

naissances



DÉCEMBRE 2009 :
Anas SAID – Kemis EKEKANG EKEKANG – Salim YOUS – Lyes YOUS – Aramays ALUC-KATCHIKIAN – Louen CAPPELAERE – Nathan INTRALA – Bilal MEHI – Fodié KAMISSOKO – Evan BARDIAU-PERRIMON – Aya MAKACH – Alicya MANSION – Elykiah MUSUYU – Tilia VILOCY – Inès MOKEDDEM-GASPAR – Akiliya EDIP – Eléanor LEGAL – Nesrine CHAIB – Luna VOISIN-DE OLIVEIRA – Yona MARCIANO – Alann VOLCY – Mylena AROUL-PEREZ – Jessica CAPITÂO – Eleana MENSALES – Mohamed-Ali et Aicha RAZGALLAH – Nabyl ARDJOUNE.

JANVIER :
Dawinny CADET – Eden SAADA – Adil NASSOUFI – Mathys CAVARROC – Myriam ACHERCHOUR – Aymerick LAUSBERG – Jonaël LERIA – Yanis SEFFIH – Thibaut BENOIT – Billal ZAOUI – Medhy LABARRE – Aymen ABIDI – Zarah ABBASI – Jade DAOUDI – Mohammed-Jibril KHELLOU – Wassim BOUZALMAT – David CONSTANTIN – Lina AMRANI – Feryel MISSAOUI – Noham BOULHEZ – Félicia OBEL-NGASSAKI.

FÉVRIER :
Abdoul VIDAL ABOUBAKAR ALIM – Adel ABBOU – Wheebendy LOUISA – Angelo RANOKE – Anas ARRAK – Jennyfer DE SOUSA – Niaralé SISSOKO – Aïcha SISSAKO – Ashwitha DEIVASSIGAMANI – Johann LEMERCIER-M'BORLO – Evans BOUALI – Selyan KAABACHE – Ismaël-Hausmane KANOUTE – Nazim ABDAOUI – Guerchone DOS SANTOS TATI – Nerly ALTIDOR – Meïssa KANTE – Nour AIT OUAZGOUR – Laysa BEN HAMIDOUCHE – Nicoleta TARAN – Yamina BENAMMAR-AMMAR – Océane JEROME – Julia CRICHI – Iliane DAHDOUH – Fatoumata DIALLO

mariages

DÉCEMBRE 2009 :
Sana AMARA et Mohamed MAHDJOUB – Olfa LAZRAG et Nabil BOUBAYA – Angela BURLACU et Alexandru TARAN – Marie-Astrid BOULAIR et Gwenhael LE BLOAS.

JANVIER :
Céleste DE SOUSA et Michaël PIRES.

décès

DÉCEMBRE 2009 : Akambi CHITOU – Véronique GAUTHIER – Michel MICHAÏLIDIS – Anna DE VINCENTIS épouse SEDDIKI – Vladislas RUS – Danielle LABRUYERE – Georgette FOLLEN veuve CONSTANTIN – Fernand MARAIS – Claude BOUSSAGE – Aimerick NTSANA NKOUNKOU.

JANVIER :
Lucienne DELESCHAUX épouse COCQUART – Jacques DEMEERSSEMAN – Thi Hoac TRAN – Jean-Marie BRAUD – Pierre CLÉMENT – Djouhra HADJI veuve HADJI.

FÉVRIER : Simonne FORGET épouse HOOGSTOEL – Rogerio VINCENTE CORREIA – Isabelle SAINTEVILLE – Yves DUSSAULT.

La garde du dimanche se comprend du samedi 20h au lundi 20h.
Attention : il se peut que certaines pharmacies échangent leurs gardes ; vérifiez par téléphone avant de vous déplacer inutilement.

Dimanche 11 avril
Pharmacie LACOMME
6 bis, rue du Départ à Enghien-les-Bains
Tél. 01 34 12 80 73

Dimanche 18 avril
Pharmacie PONCET
3, av. John Kennedy à Saint-Gratien
Tél. 01 39 89 96 11

Dimanche 25 avril
Pharmacie LAURENT
4, rue d'Ormesson à Deuil-la-Barre
Tél. 01 39 83 11 37

Dimanche 2 mai
Pharmacie LIVACHE
61, rue de la Barre à Enghien-les-Bains
Tél. 01 34 12 78 95

Dimanche 9 mai
Pharmacie MOUCHABAC
183, av. de la Division Leclerc
à Enghien-les-Bains
Tél. 01 39 64 15 61

Dimanche 16 mai
Pharmacie MESSE
2, av. de Ceinture à Enghien-les-Bains
Tél. 01 34 12 60 23

Dimanche 23 mai
Pharmacie JOLY-BARGIS
12, rue Saint-Jacques à Montmorency
Tél. 01 39 64 26 73

Dimanche 30 mai
Pharmacie TRENAUX
25, av. de Paris
à Soisy-sous-Montmorency
Tél. 01 39 89 31 88

Dimanche 6 juin
Pharmacie VAN HERCK
1, av. Descartes
à Soisy-sous-Montmorency
Tél. 01 39 89 24 67

Dimanche 13 juin
Pharmacie VAU
72, rue Berthie Albrecht à Saint-Gratien
Tél. 01 39 89 20 69

Dimanche 20 juin
Pharmacie ZAFFRAN
2 bis, rue du Général de Gaulle
à Enghien-les-Bains
Tél. 01 39 64 79 35

Dimanche 27 juin
Pharmacie ZANA
28, rue d'Ermont – Centre Commercial
Les Marais à Saint-Gratien
Tél. 01 39 89 47 08

Dimanche 4 juillet
Pharmacie ALIMI-SANNI
110, av. de Domont – Centre
Commercial Intermarché
à Montmorency
Tél. 01 39 89 63 84



agenda

AVRIL

Samedi 10

• 33e CROSS POP
Organisé par la section Athlétisme de MONTMAGNY-SPORTS avec le concours de la Municipalité.
Parc de la Butte Pinson / à partir de 15h00.
Rens : 01 39 83 14 17.

• BEST OF :
Classique et Variété française
Concert présenté par l'École municipale des Musiques.
Première partie : l'orchestre à cordes et les solistes de l'École, sous la direction de Pierre ARCHER, interpréteront des œuvres de Vivaldi, Pachelbel, Albinoni, Bach.
Deuxième partie : Tour de France en chansons par la classe de technique vocale de Mélanie DAHAN et l'ensemble instrumental de l'École sous la direction de Jozef BAAN. Des grands succès de la variété française auront pour thème les villes de France.
Salle des Fêtes / 20h30.
Tarifs et rens : Service Culturel - 01 34 28 69 45 / 68 86.

Du Dimanche 11 au Dimanche 18

Salon du Petit Format
Une quarantaine de peintres exposeront des œuvres de petit format.
Un sculpteur invité : André Claude GAMBÉRO.
Chapelle du séminaire / de 15h00 à 18h00 / entrée libre.
Sur rendez-vous pour les groupes.
Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

Mercredi 14 (+6 ans)

L'Heure du Conte par l'association AU BOUT DU CONTE.
Spectacle de conte pour enfants sur le thème « Plume au vent ».
Bibliothèque / 15h00 / entrée libre.
Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

Vendredi 16

Grande Rusga
organisée par l'association A.F.P. Montmagny SEGUNDA ALDEIA, avec différents groupes musicaux. Buvette et petiscos portugais.

Salle des Fêtes / 21h30 / entrée libre.

Rens : 01 34 28 36 21 / 06 50 60 15 59.

Dimanche 25

Cérémonie du Souvenir en l'honneur des Déportés
Monument de la Résistance et de la République
Mail de la Mairie / 11h00.

Jusqu'au Vendredi 30

Écrits pour la fraternité
Exposition sur le thème « Faisons tomber les murs » (concours de poèmes) en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme et une classe de troisième du collège Maurice Utrillo.
Bibliothèque / entrée libre.

Mercredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 ; vendredi de 15h00 à 18h00.

Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

MAI

Samedi 1er

Championnats de France de l'Association des Fanfares et Majorettes de France
Montmagny et « Les Galaxies » reçoivent cette année cette manifestation de grande envergure, accueillant différents groupes de toute la France.
Complexe sportif Charles Grimaud / à partir de 7h30 / entrée libre.
Rens : 06 08 82 25 47.

Mercredis 5 (3/6 ans) et 19 (+6 ans)

L'Heure du Conte par l'association AU BOUT DU CONTE.
Spectacle de conte pour enfants sur le thème « Comme il vous plaira ».
Bibliothèque / 15h00 / entrée libre.
Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

Du Vendredi 7 au Dimanche 9

Retour du Mali
Exposition organisée par l'association VILLAGES DOGONS.
Chapelle du séminaire.
Rens : 01 39 83 24 28 / 06 83 06 94 72.

Samedi 8

Cérémonie de Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Monument aux Morts, Place d'Estienne d'Orves et Monument de la 2ème D.B. et de la Résistance.
Rassemblement devant l'Hôtel de Ville à 9h45.

Samedi 8 et Dimanche 9

« AFRIC'A'THEMES »
Rencontres interculturelles organisées par l'association ARC-EN-CIEL EUROPE.
Salle des Fêtes / à partir de 10h00.
Rens : 06 82 59 82 32.

Jeudi 13

« Solinke sous les étoiles »
Spectacle musical des chorales d'enfants de l'École municipale des Musiques, sous la direction d'Agnès BLIN, avec la collaboration de l'association ART'M pour la mise en scène de Sophie GOUDGIL.
Salle des fêtes / 16h00 / entrée libre.
Rens : 01 34 28 69 44.

Samedi 15

Concert Rock
Reprise de succès hard rock par les groupes : WOMEN IN IRON FORM (5 femmes pour des reprises du groupe Iron Maiden) et APPETITE.
Salle des Fêtes / 20h30.
Tarifs et rens : 01 34 28 69 45 / 68 86.

Samedi 15 et Dimanche 16

14e Journées de Printemps des fleurs et des créateurs
Plantes, fleurs, artisanat d'art, exposition et démonstration d'ikébana, conférences, ateliers pour enfants…
Chapelle du Séminaire et parc de la Mairie / de 10h00 à 19h00 le samedi et de 11h00 à 18h00 le dimanche / entrée libre.
Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

Vendredi 21

Soirée Jeux
organisée par l'association ATOUT JEUX.
Ludothèque, 2 rue des Carrières / à partir de 20h30.
Rens : 01 39 34 74 46.

Vendredi 28

La Fête des Voisins
Plus d'infos sur www.immeublesenfete.com

Dimanche 30

• « Croquants, épées et galants »
La Municipalité organise un grand spectacle vivant de cape et d'épée qui fera revivre le 17e siècle. Vous pourrez également assister à de nombreuses animations.
Butte Pinson / à partir de 11h00 / entrée libre.
Rens : Service Culturel - 01 34 28 69 45.

• Gala de l'Amitié
organisé par l'Association Sports et Loisirs pour Handicapés Mentaux du Val d'Oise, pour venir en aide aux handicapés.
Démonstrations sportives, buvette.
Salle omnisports Charles Grimaud / 15h00.
Rens : 01 39 64 44 26.

JUIN

RÉUNIONS PUBLIQUES

Vos prochaines réunions de quartier auront lieu :

Mardi 1er juin :
quartier violet (Jules Ferry)
à 20h30 à l'espace Suzanne Valadon

Mardi 8 juin :
quartier rose (Centre-ville, Carrières)
à 20h30 à l'espace Jean-François Villemant

Mardi 15 juin :
quartier vert (Centre-ville, Marianne)
à 20h30 à la Salle des Fêtes annexe

Mardi 22 juin :
quartier jaune (Lévriers)
à 20h30 au restaurant scolaire Les Lévriers

Mardi 29 juin :
quartier orange (Barrage)
à 20h30 au restaurant scolaire J.B. Clément

Mercredi 2

L'Heure du Conte par l'association AU BOUT DU CONTE.
Spectacle de conte pour enfants sur le thème « Partons en voyage… ».
Bibliothèque / 15h00 / entrée libre.
Rens : ART'M - 01 39 83 78 83.

Du Vendredi 4 au Mardi 8

Spectacles des ateliers THÉÂTRE de l'association ART'M.
Chapelle du Séminaire.
Rens : 01 39 83 78 83.

• Le samedi 5 : journée du théâtre amateur en partenariat avec le CODEVOTA (Comité d'Organisation du Théâtre Amateur du Val d'Oise).
Chapelle du Séminaire.
Rens : 01 39 83 78 83.

Samedi 5

Match de football amical entre Sprimont (Belgique) et Montmagny.
Terrain synthétique du stade Charles Grimaud / 15h00 / entrée libre.

Vendredi 11

Soirée Jeux organisée par l'association ATOUT JEUX.
Ludothèque, 2 rue des Carrières / à partir de 20h30.
Rens : 01 39 34 74 46.

Samedi 12 et Dimanche 13

Lez Balles Butte
Festival de jongleries, concerts, spectacles, jeux, danses, ateliers et animations diverses…
Rens : 06 29 86 73 20 / www.ballesbutte.fr

Du Mardi 15 au Mercredi 23

Présentation des œuvres réalisées dans le cadre des ateliers d'arts plastiques du Centre culturel ART'M.
Chapelle du Séminaire / de 15h00 à 18h00 / entrée libre.
Rens : 01 39 83 78 83.

Vendredi 18

Cérémonie du 70ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
Rassemblement au Mémorial du Général de Gaulle, face au groupe scolaire Frères Lumière, à 18h30.

Dimanche 20

Concert
En prélude à la Fête de la Musique, la chorale VARIA CANTO de l'École municipale des Musiques donnera un récital, accompagnée des orchestres d'harmonie et de cordes.
Salle des Fêtes / 15h00 / entrée libre.
Rens : 01 34 28 69 44.

Lundi 21

Fête de la Musique
Concert avec le groupe FOOGOO : revivez les grands succès de ces 40 dernières années !
Cloître du séminaire / 21h00 / entrée libre.
Rens : Service Culturel - 01 34 28 69 45 / 68 86.

Vendredi 25 et Samedi 26

CARREFOUR DES ACCORDÉONS
La Municipalité vous invite à célébrer l'accordéon, instrument de musique toujours à la mode.

- Aux cloître et chapelle du séminaire :
• Vendredi 25 : de 14h00 à 17h00, Thé dansant animé par Dorothée LHOIR / à 20h30, Concert avec Raynald OUELLET et ses musiciens puis Robert SANTIAGO y su Tipica.
• Samedi 26, à partir de 14h00 : scène ouverte aux accordéonistes amateurs, initiation à l'instrument/ à 20h30, Concert avec Sylvie PIROLA et Vincent CROZAT puis Mélanie DAHAN accompagnée par Marc BERTHOMIEUX et Giovanni MIRABASSI.

- Au pôle culturel PERGAME, salle Bernstein, exposition « Accordéons » du 26 juin au 2 juillet aux horaires d'ouverture :
collection d'instruments, photos, affiches…
Tarifs et rens : École municipale des Musiques - 01 34 28 69 44.

Dimanche 27

Brocante de Printemps
organisée par le Comité d'Organisation de la Brocante de Printemps à Montmagny.
Rue Jules Ferry / à partir de 8h00.
Réservations : 01 34 28 68 78 (répondeur).

Groupe des élus "Unis pour Montmagny"

Comme si vous y étiez !

Tout d'abord, la rénovation du centre ville de Montmagny est un grand échec pour Le maire. Malgré la Loi Borloo de 2003, il n'a pas su mettre en valeur les atouts de notre ville.
14 des 15 dossiers déposés dans le Val d'Oise ont obtenu un financement de 30 à 40%, sauf qui ?
MONTMAGNY
Pour notre ville, c'est un échec important dont le maire est le seul responsable.

Ensuite, l'adjoint aux finances nous a dit qu'en pratiquant une politique de gestion rigoureuse et respectueuse des capacités de la commune, la dette resterait stable.

Voilà la situation aujourd'hui, en 2010 :

Evolution des dépenses 2001/2009 :

Charge à caractère général : + 35% !
Dépenses du personnel : + 30% !
Dépenses de gestion : + 26% !

Evolution de la dette
En 2001 : 14 M€
En 2008 : 12 M€
En 2010 : 19 M€ soit + 58% depuis 2008
Un mauvais record jamais atteint par aucune municipalité à Montmagny !
Monsieur l'adjoint aux finances, Monsieur le Maire, votre gestion financière est catastrophique.

Nous rappelons ce que vous avez dit et écrit (par exemple) :
« Nous aurons des millions d'euros pour restructurer le centre ville » : Faux
« Franprix n'est fermé que provisoirement » : Faux
« On n'augmentera pas la dette » : Faux

Jusqu'ou irez-vous ?
Dans 4 ans, vous en serez entièrement responsable devant les Magnymontois, en espérant que cela ne sera pas trop tard, pour notre ville !

Notre vigilance ne tombera pas devant toutes les promesses non tenues.

Les élus du groupe « Unis pour Montmagny »
H. Beaumanoir, MP. Georgelin, R. Taïeb,
C. Chaintreau, T. Mansion, J. Blondeau,
JP. Ouanas Ali
Courrier : En mairie.
Courriel : unispourmontmagny@laposte.net
Tel : 06 08 90 99 69

Groupe des élus " Montmagny, c'est ma ville"

Une politique en faveur de la jeunesse

La majorité municipale développe sa politique en direction de la jeunesse.
Si l'éducation est avant tout l'affaire des parents, de nombreux adultes interviennent dans le cadre des actions municipales pour accompagner et encadrer les enfants et les jeunes adultes dans leur évolution.
Pour mener ses actions la municipalité s'appuie sur les ressources locales comme les enseignants, les éducateurs, les animateurs et les intervenants associatifs ; sur les contrats avec l'État comme le Programme de Réussite Educative, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire et le CIVIQ ; sur les structures comme celles de la petite enfance et les écoles mais aussi les centres de loisirs et les centres socio culturels.
Un programme comme celui de la réussite éducative permet aux enfants et aux jeunes d'accéder aux différentes activités proposées, un accès aux soins et apporte un soutien aux élèves en difficultés scolaires. A ces programmes viennent s'ajouter une nouvelle politique tarifaire, attractive, sur les structures municipales et une politique de subventions aux associations et aux écoles permettant aux jeunes de participer aux activités culturelles et de loisirs proposées. Parmi les actions proposées, la mise en place à chaque vacance des stages multisports et pour la période de grandes vacances les séjours jeunesse sont reconduits afin d'ouvrir les enfants et les jeunes à de nouveaux horizons, leur permettre de découvrir de nouveaux milieux et de se fabriquer de bons souvenirs.
Pour les plus âgés, afin d'encourager et de soutenir la réalisation de leurs projets, la municipalité met en place l'opération jobs d'été et projets autonomes. En échange d'une semaine de travail au sein des services municipaux, durant laquelle les jeunes découvrent ou approfondissent le monde de l'entreprise et ses exigences ; la municipalité participe à la réalisation d'un projet présenté par le jeune adulte. Dans le domaine culturel, la municipalité propose aussi de nouvelles actions en directions des jeunes sur le temps scolaire ou de loisirs. Ce sont donc les actions de plusieurs services qui se rejoignent pour se focaliser sur les plus jeunes des Magnymontois.


PROCHAINEMENT
Grand spectacle vivant
Croquants, épées et galants
Dimanche 30 mai 2010
à 16h00 sur la
Butte Pinson
entrée libre
Animations
à partir de 11h00